

Arrêt du recours au financement par OCABSA et évolution de l'actionnariat

Marseille, le 28 février 2023. Avenir Telecom, concepteur et distributeur de téléphones mobiles et d'accessoires de mobilité commercialisés sous licence exclusive et mondiale de marque **Energizer®**, annonce une évolution de sa politique de financement et de son actionnariat.

Fin des tirages sur la ligne de financement

Avenir Telecom a mis en place, en 2020, une ligne de financement en fonds propres par émission réservée d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) au profit de la société Negma Group Investment.

Cette ligne de financement a permis de soutenir l'activité de l'entreprise et de constituer une réserve de trésorerie au service de la stratégie de croissance externe. A fin septembre 2022, Avenir Telecom disposait d'une trésorerie de 25,7 millions d'euros et a procédé à 6 tirages, pour un montant brut cumulé de 5 millions d'euros depuis cette date.

Avenir Telecom considère disposer aujourd'hui de ressources financières suffisantes et a donc décidé de ne pas utiliser ses facultés unilatérales de tirage additionnelles. Le contrat s'éteindra donc naturellement à son terme, en octobre 2023, et ne donnera pas lieu à de nouveaux tirages.

À ce jour, l'intégralité des obligations émises ont été converties. Le programme a donné lieu à la création de 15 922 058 bons de souscriptions d'actions (BSA) toujours en circulation donnant le droit de souscrire à autant d'actions nouvelles Avenir Telecom, au prix moyen pondéré de 0,13 euros.

Evolution de l'actionnariat

Par ailleurs, comme annoncé fin 2022¹, Robert Schiano, PDG et cofondateur d'Avenir Telecom souhaite témoigner de sa confiance dans les équipes et dans la stratégie menée à long terme en engageant un programme significatif de rachat d'actions afin d'augmenter fortement sa participation au capital au cours des prochains mois.

Dans ce cadre, Monsieur Schiano a acquis 2 144 186 actions, pour un investissement total de 233 keuros², et ainsi porté sa participation à 2 150 718 actions, soit 3,2% du capital contre 0,01% précédemment³. Monsieur Schiano entend poursuivre sa stratégie de rachat d'actions et a entrepris dans ce cadre la recherche de financements additionnels⁴.

¹ [Résultats semestriels 2022-2023 : un résultat net des activités poursuivies positif, pour la première fois depuis 11 ans](#)

² [Déclaration individuelle](#)

³ Sur la base d'un capital composé de 67 163 537 actions au 31 janvier 2023

⁴ Toutes les opérations donneront lieu à des déclarations publiées sur le site de l'Autorité des marchés financiers.

À noter que la société Negma Group Investment a déclaré, le 1^{er} février dernier, détenir un peu plus de 24% du capital et des droits de vote. La Société d'investissement a annoncé à cette occasion ne pas envisager d'augmenter sa participation ni de prendre le contrôle d'Avenir Telecom ou de modifier la stratégie de l'entreprise⁵.

*À propos d'**Avenir Telecom***

*Le Groupe Avenir Telecom est un concepteur et distributeur de téléphones mobiles et d'accessoires de mobilité commercialisés sous licence exclusive et mondiale de marque **Energizer**[®]. Les produits sont actuellement présents dans plus de 55 pays et plus de la moitié des ventes sont réalisées à l'international. Avenir Telecom est coté sur Euronext à Paris – compartiment C (FR0013529815 – AVT). L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC Mid & Small et CAC Technology.*

Contacts Presse et Investisseurs

Véronique Hernandez
Directeur Administratif
et Financier
+33 4 88 00 60 00
actionnaire@avenir-telecom.fr

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
+33 1 53 67 36 78
avenir-telecom@actus.fr

Amaury Dugast
Relations Presse
+33 1 53 67 36 74
adugast@actus.fr

Retrouvez toutes nos informations financières sur corporate.avenir-telecom.com

⁵ [Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention](#)